

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2019





SOMMAIRE

Le plan cadre de développement durable.....	3
Les engagements du plan cadre et les chiffres clés 2019	4
Le plan de mobilité	6
Les faits marquants 2019.....	9
Perspectives.....	14
Annexe – Suivi du plan d’actions local.....	15

Le plan cadre de développement durable



Le plan cadre de développement durable du service public de la Sécurité sociale s'inscrit dans la mise en œuvre du principe de responsabilité sociale des organisations, et couvre trois domaines :

- l'environnemental (réduction de l'impact des activités et des bâtiments sur l'environnement),
- l'économique (choix d'investissement de l'organisation et conséquences environnementales, sociales et territoriales de ces choix, levier important autour de la commande publique),
- le social (prévention de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement, développement de la santé et de la sécurité vis-à-vis des salariés).

À cela s'ajoute le principe de gouvernance, qui intègre l'implication dans la vie locale et la communication.

Il constitue depuis plusieurs années une feuille de route à décliner pour chaque branche et organisme, constituée d'objectifs de résultats consolidés au niveau de l'interbranche, ainsi que d'objectifs de suivi pour chaque organisme et chaque caisse nationale.

En fin d'année 2018, la caisse d'Allocations familiales de l'Isère est arrivée au bout de son troisième plan cadre de développement durable, sur lequel elle s'est appuyée pendant plusieurs années. Celui-ci a été prorogé sur l'année 2019, dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau référentiel de la démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO), qui couvrira la période 2020-2022. Il intégrera un nouvel engagement sur l'implication sociale de la Sécurité sociale dans les territoires.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CAF DE L'ISÈRE : UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

C'est avec conviction que la Caf de l'Isère s'est engagée dans le développement durable, et ses salariés portent depuis plusieurs années, des valeurs qui s'inscrivent par nature dans cette démarche.

Par ses actions, la Caf cherche à agir sur quatre points fondamentaux :

- la réduction de l'impact environnemental et économique de l'organisme,
- la prise en compte des impacts sociaux du fonctionnement de l'organisme dans la gestion des ressources humaines et du management,
- l'inscription du développement durable dans la culture de l'organisme, en sensibilisant les salariés pour les impliquer dans la démarche,
- la valorisation d'un organisme qui se veut responsable.

En 2012, elle a constitué un groupe de travail développement durable, qui se réunit chaque trimestre pour assurer le suivi d'un plan d'actions local, et travailler sur les bonnes pratiques ainsi que les actions innovantes à déployer au sein de l'organisme.

Par ailleurs, des référents développement durable ont été nommés sur chaque site de la Caf. Ils ont pour mission de porter la démarche en appui au groupe de travail, et de faire remonter les besoins et dysfonctionnements vécus sur les sites.

Plus globalement, ce sont les salariés qui permettent à la Caf de l'Isère de contribuer au développement durable, avec toute l'implication dont ils savent faire preuve pour avancer dans cette belle démarche collective.

« La réussite ne peut être durable, que si elle est collective et partagée. »

Didier Court

Les engagements du plan cadre et les chiffres clés 2019

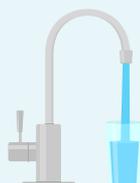


LES ENGAGEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Évaluer et maîtriser l'impact environnemental de nos activités.
- Poursuivre l'intégration des enjeux de développement durable dans la gestion du patrimoine immobilier.
 - S'engager en faveur de la mobilité durable.



Le taux d'émission de gaz à effet de serre a augmenté de 4,32 % entre 2018 et 2019, mais il a baissé de **15,42 %** entre 2014 et 2018 (objectif du plan cadre : **- 8 %** pour la période).



Une baisse de **68,33 %** de la consommation d'eau a été enregistrée, tous sites confondus.



100 % des déchets ont été recyclés.



9,5 tonnes de papier écoresponsable ont été consommées (**- 3,1 %**).



1 482 entretiens

ont été réalisés à distance avec des allocataires, grâce à la présence de quatre bornes visio-guichets sur le département.

30

nouveaux équipements de visioconférence (individuels et collectifs) ont été mis à la disposition des salariés, et 699 réunions ont eu lieu grâce aux équipements collectifs disponibles dans les salles de réunions, évitant ainsi des déplacements.



Près de **55 %**

de la flotte automobile a été constituée de véhicules électriques ou hybrides.



720 552 km

ont été parcourus en voiture et en transports en commun, dans le cadre des déplacements professionnels, soit une hausse de **7,4 %** malgré les efforts faits pour les réduire.

ZOOM SUR...

Le patrimoine immobilier

Volumineux, ancien et diversifié, le patrimoine immobilier de la Caf de l'Isère nécessite au quotidien de nombreux travaux de maintenance et de mise aux normes. D'autre part, la Caf de l'Isère s'est engagée dans un projet de rénovation de son siège, avec un objectif d'amélioration des

conditions de travail des agents, d'optimisation de l'utilisation des locaux, d'amélioration du confort thermique et de réduction de la consommation d'énergie. Ce projet comprend également le désamiantage des sols. Les travaux ont débuté en 2019 et se poursuivront jusqu'en 2021.



LES ENGAGEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNE

- Garantir la non-discrimination dans l'accès à l'emploi.
- Assurer l'égalité de traitement et renforcer le maintien dans l'emploi tout au long de la vie professionnelle.
- S'engager en faveur de la qualité de vie au travail.



La Caf remplit ses obligations grâce à l'emploi de 50 travailleurs

en situation de handicap (soit **10,84 %** de son effectif d'assujettissement). Elle a également passé des contrats avec des ESAT.



74,62 %

de l'effectif CDI

a bénéficié d'une formation dans l'année.



87 salariés

ont bénéficié du travail en centre de proximité (+ **11,5 %** par rapport à 2018), ce qui leur a permis de réduire leurs trajets domicile-travail.



6 196 680 km

Le nombre de kilomètres parcourus par les salariés dans le cadre de leurs trajets domicile-travail a baissé de **0,7 %**.

ZOOM SUR...

La qualité de vie au travail

En 2012, la Caf de l'Isère a créé une cellule qualité de vie au travail, dont l'action s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, et plus précisément la responsabilité sociétale de l'entreprise. Axée sur le bien-être et la santé au travail, les membres de

cette cellule interviennent dans le champ de la prévention des risques, l'accompagnement des agents, la prise en compte du handicap, la promotion du bien-être au travail, ainsi que l'appui et l'expertise (études, veille, etc.).



LES ENGAGEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

- Créer de la valeur et optimiser les coûts.
- Faire des marchés un levier pour l'insertion des personnes en difficulté et des personnes en situation de handicap.
- Soutenir le tissu économique et l'accès à la commande publique pour les PME/TPE.



64,71 %

des marchés > 20 000 € HT notifiés, comportaient au moins une clause environnementale (+ **4,71 pts** par rapport à 2018).



1 039 heures

ont été travaillées dans le cadre des clauses d'insertion (hors marchés EA et ESAT).



91,07 %

des marchés ont été attribués aux PME/TPE (par rapport à la totalité des marchés de l'organisme).

Le plan de mobilité



La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose depuis le 1^{er} janvier 2018, aux établissements regroupant au moins 100 travailleurs sur un même site, l'élaboration d'un plan de mobilité.

La Caf de l'Isère, concernée par cette obligation légale pour les sites de Grenoble et Vienne, a élaboré un plan de mobilité pour tout l'organisme, qui reprend les objectifs fixés dans un plan de déplacement entreprise qu'elle avait déjà mis en œuvre dès 2013.

Ce plan de mobilité doit permettre d'améliorer la mobilité quotidienne des salariés et de faciliter l'utilisation des transports en commun, le recours au covoiturage ou à des véhicules moins polluants.

Au-delà de l'obligation en faveur de la transition énergétique et écologique, la Caf de l'Isère s'est engagée dans ce plan de mobilité afin de promouvoir une meilleure organisation des déplacements engendrés par son activité. Consciente que ce plan représente une opportunité de performance économique et environnementale, et aide aussi à l'amélioration du bien-être des salariés.

QUELQUES MOTS SUR LES DÉPLACEMENTS À LA CAF DE L'ISÈRE

Au 31 décembre 2019, la Caf de l'Isère comptait 636 salariés répartis sur 12 sites de travail situés dans les deux grandes villes que sont Grenoble (72% des salariés) et Vienne (17,5%), ainsi que des communes du Sud- et Nord-Isère (11%).

De nombreux salariés résident loin de leur lieu de travail principal, dans un département à la fois montagnard, rural et urbain. Deux types de territoires sont particulièrement concernés par des difficultés d'accès : les zones de montagne et les secteurs de périurbanisation éloignés des pôles urbains. L'offre de transport collectif et les modes alternatifs à la voiture individuelle y sont parfois peu développés. Les salariés sont donc souvent amenés à privilégier la voiture pour leurs trajets domicile - travail.

De plus, le siège social de la Caf est situé à Grenoble, dans une agglomération polluée et saturée en termes de circulation. Et les travaux menés pour améliorer les conditions de circulation autour de cette aire, génèrent un chantier de plusieurs années, ce qui complique énormément les déplacements.

Dans le cadre des trajets professionnels, les équipes sont amenées à se déplacer régulièrement pour des réunions, des rendez-vous et des permanences dans divers lieux du département. Elles se déplacent aussi en interne pour se rencontrer et maintenir une dynamique ainsi qu'une cohésion dans le travail, malgré la vidéo-conférence qui facilite les échanges.

Les sites de Grenoble et Vienne sont très éloignés les uns des autres, (94 km) et mal reliés en matière de transports en commun. Il n'y a pas de ligne de train qui relie directement les deux villes, ce qui accroît beaucoup le temps de trajet, et le transport en bus est particulièrement long. Aussi, il est bien souvent préférable de privilégier la voiture...

BILAN 2019 DU PLAN DE MOBILITÉ



AXE 1 - RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS

Permettre aux salariés de travailler en centre de proximité

Une des particularités de la Caf de l'Isère, est d'avoir mis en place le travail en centre de proximité. Créé en 2014 sur le principe d'une journée de travail par semaine dans une antenne Caf, un centre de coworking ou un site partenaire, il rencontre beaucoup de succès auprès des salariés. En 2019, il a permis à 87 d'entre eux, (+11,5% par rapport à 2018), de travailler près de chez eux et de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, mais aussi de limiter les déplacements domicile - travail et donc d'avoir un impact positif sur les émissions de CO₂.

Privilégier la visioconférence plutôt que les déplacements

Grâce aux nouvelles technologies, la Caf de l'Isère a pu agir sur les déplacements professionnels des salariés. À la fin de l'année 2019, elle comptait 125 équipements individuels et collectifs, permettant de procéder à des réunions ou des rendez-vous à distance. Soit 30 équipements supplémentaires par rapport à 2018.

Aménager les horaires de travail pour éviter les heures de pointe (travaux A48)

À la fin de l'année 2019, la plage variable du matin a été élargie notamment pour les salariés qui se rendent sur les sites grenoblois, afin de faciliter leurs déplacements durant les travaux menés sur l'autoroute A 48, qui perturbent fortement le trafic routier.

Former les salariés à l'écoconduite

Depuis 2013, dans le cadre de son plan de développement durable, la Caf de l'Isère forme à

l'écoconduite, les salariés qui se déplacent régulièrement en voiture, et sur des trajets longs (déplacements professionnels ou trajets domicile-travail).

L'objectif est de permettre aux participants d'apprendre des techniques propres à diminuer l'impact de leur conduite sur l'environnement, en réduisant les dépenses de carburant (-25% en moyenne), les coûts d'entretien grâce à la conduite rationnelle, et les risques routiers grâce à l'anticipation.

Les 15 sessions de formation organisées entre 2013 et 2018 ont regroupé 74 participants. En revanche, aucune session de formation n'a été organisée en 2019.



AXE 2 - OPTER POUR DES DÉPLACEMENTS MOINS POLLUANTS

Renouveler la flotte automobile avec des véhicules plus confortables, économes et moins polluants

261 664 km ont été parcourus avec la flotte automobile en 2019. Cette même année, la flotte a été renouvelée avec l'achat de 6 nouveaux véhicules dont 1 à énergie électrique et 1 hybride.



AXE 3 - INCITER À PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Aider les salariés qui utilisent les transports en commun, en prenant en charge 50% de leur abonnement

En 2019, 96 salariés ont bénéficié au moins une fois d'une prise en charge par l'employeur, de leurs frais de transport.

Informier sur le réseau et les tarifs

Les informations relatives aux transports sont consultables depuis l'intranet de la Caf (liens vers le site L'va (Vienne - Condrieu agglo) et Tag (Grenoble agglo). En parallèle, le service des ressources humaines diffuse régulièrement de l'information et des alertes issues de ces sites ainsi que du site Metromobilité.fr. Les salariés ont été invités à créer un compte afin d'être informés au plus vite des événements impactant leurs trajets.



AXE 4 - FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES

Verser une indemnité kilométrique vélo

La Caf de l'Isère verse une indemnité kilométrique vélo, sous la forme d'une participation forfaitaire limitée à 150€ par agent et par an. Elle a permis à 11 salariés d'en bénéficier en 2019.

Se doter d'une flotte de vélos de service

En 2019, l'achat de 3 vélos a permis d'augmenter la flotte. 5 cycles sont aujourd'hui répartis sur divers sites de la Caf, pour les déplacements professionnels.



AXE 5 - PROMOUVOIR LES MOBILITÉS PARTAGÉES

Développer un service de covoiturage en interne et promouvoir des plateformes existantes

En 2019, la Caf de l'Isère a acquis **Mobibook**, un outil de gestion de sa flotte automobile et des déplacements professionnels. Ce site Internet a égale-

ment la particularité d'inciter au covoiturage pour les trajets professionnels. **Mobibook** a été testé par quelques salariés dans le courant de l'année 2019, afin d'être adapté aux besoins locaux avant sa généralisation début 2020.

En complément, la Caf de l'Isère continue d'adhérer aux services proposés par le réseau **Citiz**, ce qui a permis à 76 salariés de bénéficier d'un compte pour leurs déplacements professionnels en 2019 (29 687 km ont été parcourus durant l'année, avec ces véhicules d'autopartage).

Malgré la promotion des sites de covoiturage effectuée par la Caf auprès de ses salariés, celle-ci ne dispose d'aucune visibilité sur cet usage dans le cadre des trajets domicile-travail. Elle souhaitait donc mettre en place une offre supplémentaire qui permettrait d'avoir de la visibilité sur ce sujet, et ferait tomber certains freins liés à la démarche : crainte de voyager avec des inconnus, difficulté de trouver des trajets correspondant vraiment aux attentes en termes d'horaires.

Outre le fait qu'il permet d'atténuer la fatigue liée aux trajets, le covoiturage est peu coûteux, il diminue l'autosolisme et contribue aux efforts collectifs menés afin de réduire la pollution.

La Caf a donc acquis un module complémentaire de **Mobibook**, appelé **Mobiride**. Celui-ci sera ouvert aux salariés en 2020, et leur permettra de gérer le covoiturage lors de leurs trajets domicile-travail, au moment où s'ouvrira la nouvelle voie réservée au covoiturage dans l'agglomération grenobloise.

Réserver des places de stationnement aux covoitureurs

La Caf met à disposition de ses salariés des places de parking réservées pour le covoiturage, lors des trajets domicile-travail : 1 place pour l'antenne de Vienne et 2 pour le siège à Grenoble.

(À noter toutefois que les travaux de désamiantage du siège débutés en milieu d'année 2019, ont contraint la Caf à supprimer temporairement les deux places de stationnement réservées au covoiturage).

Impulser une dynamique favorisant l'usage des transports en commun et le covoiturage

Afin d'impulser une dynamique autour de l'usage des transports en commun et du covoiturage, la Caf de l'Isère promeut chaque année des événements tels que le Speed Dating covoiturage, ou le Challenge mobilité.

Les faits marquants

2019



EN FÉVRIER...

Un temps convivial autour d'un Speed Dating covoiturage

En février, Métromobilité a proposé une animation autour du covoiturage, au siège de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Ce temps convivial avait pour objectif de favoriser les rencontres entre les agents des différents organismes de sécurité sociale qui n'ont pas forcément l'occasion de rentrer en contact, pour créer des équipages de covoiturage domicile-travail ponctuels ou réguliers.



EN AVRIL...

L'Appart'Énergie fait une halte devant la Caf

Dans le cadre du partenariat entre la Caf de l'Isère et l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise), une animation autour de l'économie d'énergie a été proposée aux salariés des sites grenoblois de la Caf de l'Isère.

Comment choisir l'éclairage le plus économe ? Comment installer un écomousseur ? Est-ce que la ventilation d'un logement a un impact sur le chauffage ? Comment isole-t-on son logement ?

Dans l'Appart'Énergie, un espace mobile de 9 m² consacré aux économies d'énergie, les salariés ont pu discuter et s'informer auprès de deux conseillers info énergie. Ils ont aussi été invités à relever des défis, à tester leurs connaissances et à faire le plein d'astuces !



Installation de l'Appart'Énergie avant l'arrivée des salariés



EN MAI...

Une nouvelle séance de transmission des connaissances

En 2013, des temps dits de « *transmission des connaissances* » ont été créés. Ces séances ont pour but d'approfondir, d'apprendre, de découvrir ou de redécouvrir des savoirs théoriques ou pratiques, sur des sujets divers qui ne constituent pas forcément le travail quotidien des participants. Ils favorisent surtout les échanges entre salariés au-delà de leur équipe habituelle de travail, et quels que soient leur fonction et leur niveau hiérarchique. Le 14 mai débutait un nouveau cycle, sur le thème de la laïcité dans la branche Famille.



Un kit de papeterie et de petit matériel de bureau pour les nouveaux arrivants

Parce que chaque petit geste du quotidien contribue à la protection de notre environnement, le groupe de travail développement durable a décidé de remettre un kit de base de papeterie et de petit matériel de bureau aux nouveaux salariés. Ces articles peuvent être neufs et/ou recyclés, mais provenant des stocks de matériels en bon état restant à disposition lors de départs d'agents ou récupérés lors des déménagements. Une initiative prise afin d'éviter le stockage de précaution, la péremption des fournitures inutilisées, et le gaspillage.



EN JUIN...

La Caf de l'Isère remporte le trophée Caf'com de bronze pour l'exposition des salariés

Les trophées Caf'com 2019, remis à l'occasion du séminaire annuel des chargés de communication, récompensaient cette année les projets internes accompagnés par la communication.

Le projet de l'exposition des salariés « *Nous voir autrement* » de la Caf de l'Isère a reçu un trophée de bronze (dans la catégorie Caf de plus de 100 000 allocataires).

Ce projet permettait de mieux nous connaître, de partager nos passions et de s'émerveiller des talents de nos collègues, mais aussi donner une autre vision des salariés de la Caf aux allocataires, ramener de l'humain et du sensible dans un environnement administratif.

« Vous êtes artiste ou tout simplement intéressé par le projet : unissons-nous pour créer une magnifique exposition visible par tous !

Ensemble, dans une énergie, menons à bien ce projet. Partageons nos idées, nos envies, transmettons nos passions.

Que de cette belle énergie nous favorisons les liens entre nous, que nous apprenions à nous connaître mieux, ensemble ne faisons qu'un vers un même objectif : l'unité. »

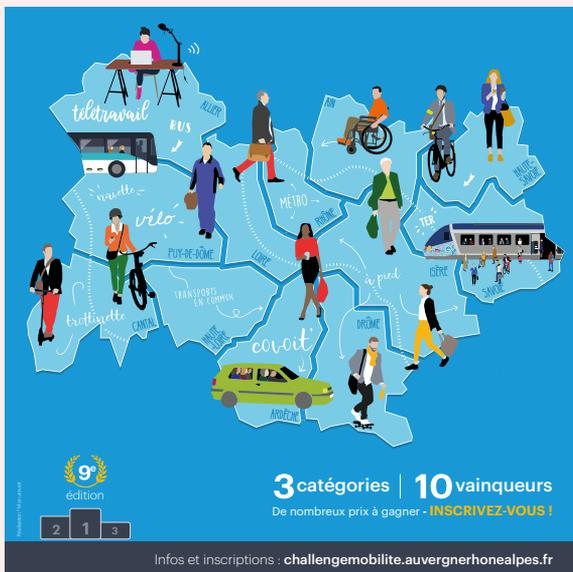
J. Pequeno et B. Fillon, à l'origine du projet



La Caf de l'Isère participe au challenge mobilité

Venir au travail à pied, en vélo, en transport en commun, en covoiturage ou avec un autre moyen de transport alternatif à la voiture individuelle, c'était le challenge des 148 salariés qui ont participé à l'événement organisé par la région Auvergne Rhône-Alpes le 6 juin.

Une augmentation de 50% des participants par rapport à l'année 2018, qui a permis à la Caf de l'Isère d'arriver à la 31^e place de la catégorie « *entreprises de 250 à 999 salariés* ».



Challenge Mobilité régional

Judi 6 juin 2019

Pour un jour ou tous les jours, au travail j'y vais autrement.



EN JUILLET...

Le projet de réhabilitation du siège entre dans sa phase de travaux

Les travaux sont rentrés dans une phase active faisant suite à l'installation de la base de vie des entreprises sur une zone séparée et sécurisée, pour éviter les croisements de flux entre les entreprises et les agents Caf. Un échafaudage extérieur a été installé afin de gérer les flux de matériels et matériaux, en utilisant un ascenseur dédié spécifiquement au chantier.



Le projet isérois « les 5 défis écocitoyens du conseil municipal junior (CMJ) », remporte le concours national de la Cnaf « Innov'jeunes » dans la catégorie jeunes pousses

Le 6 juillet, les jeunes du conseil municipal junior (CMJ) de la commune « Villages du Lac de Paladru » ont organisé un grand jeu à proximité du lac sur les thèmes de la biodiversité, la consommation, le tri des déchets, les corridors écologiques. Ce projet a été mené par 8 garçons et 4 filles de 11 à 13 ans. Son objectif : sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté et récolter des fonds au profit d'une association d'aide aux enfants hospitalisés. Plus de 80 participants se sont rassemblés lors de cette manifestation.

La Caf de l'Isère qui avait accompagné cette initiative dans le cadre de l'appel à projet « jeunes », a salué l'engagement écocitoyen, de développement durable et de solidarité présents dans tous les aspects du projet : logistique, partenariat, ateliers... Chaque action a en effet été pensée en lien avec les ressources du territoire, jusque dans les moindres détails.



Remise des prix du 8 octobre, lors de la journée nationale de la jeunesse.

EN SEPTEMBRE...

On se mobilise pour la semaine de la mobilité

Depuis plusieurs années, la Caf de l'Isère s'inscrit dans cette démarche écologique et citoyenne qu'est la mobilité : remboursement à hauteur de 50 % des abonnements de transports en commun, aménagement d'un local à vélo, promotion du co-voiturage, etc.

Elle a donc répondu présente lors de la semaine européenne de la mobilité qui s'est déroulée en septembre, et dont l'objectif est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche écocitoyenne pérenne, en privilégiant les déplacements alternatifs à la voiture particulière.

SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
16-22 SEPTEMBRE

Lancement d'une expérimentation de télétravail

Afin de compléter l'offre de travail en centre de proximité et d'envisager d'autres moyens de concilier vie privée et professionnelle, la Caf de l'Isère a lancé en septembre une expérimentation du télétravail. D'une durée d'un an, et en cohérence avec la période de travail en centre de proximité, l'expérimentation concerne des salariés bénéficiant d'une préconisation de la médecine du travail. La démarche vise à réduire le risque routier, à favoriser le présentéisme, et à améliorer les conditions de travail des salariés fragilisés.



EN OCTOBRE...

La Caf de l'Isère présente deux projets au grand prix de l'innovation

Organisé par la direction de la Sécurité sociale et l'Ucanss, le Grand prix de l'innovation (GPI) 2019 vise à valoriser l'innovation au sein de la Sécurité sociale. Il s'adresse à tous les organismes de Sécurité sociale, tous régimes confondus, ainsi qu'aux réseaux nationaux. Le grand prix 2019 concernait des projets déployés entre 2016 et 2018, qui comportaient des résultats mesurables.

Concourant dans la catégorie « *innovation en matière de responsabilité sociétale* », la Caf de l'Isère a présenté deux projets :

Caf and Co : un projet engagé en faveur d'une mobilité durable pour réduire progressivement l'usage de la voiture au profit de modes de déplacement « *doux* ». Il réunit le covoiturage (projets Mobibook et Mobiride) et un dispositif de coworking qui donne aux agents la possibilité de travailler dans des structures à proximité de leur domicile (travail en centre de proximité).

Mutualisation de la pépinière et e-learning : forte d'une expérience de plusieurs années et consciente des difficultés qu'ont parfois les Caf à proposer des parcours de remise à niveau à leurs salariés après

une longue absence, la Caf de l'Isère propose aux Caf de la région une offre de formation par e-learning. Elle leur permet de bénéficier des services de la pépinière grenobloise, en charge de cet accompagnement, sans avoir à déplacer leurs personnels.



Sportifs aguerris ou coureurs débutants ont relevé le défi de l'Ekiden entre collègues

Cette année encore, la Caf de l'Isère a participé à ce marathon de 42,195 km en relais de 6 coureurs. Une bonne occasion pour la Caf de l'Isère, la Cpm de l'Isère, et l'Urssaf Rhône-Alpes site de Grenoble de fêter ensemble le 74^e anniversaire de la Sécurité sociale, en courant sous le même maillot logoté « *Sécurité sociale* ».



Mobilisation pour la semaine du don

Comme chaque année, la Caf s'est mobilisée durant la semaine du don. Les produits offerts par les salariés de la Caf de l'Isère et du site Urssaf Rhône-Alpes de Grenoble ont été remis aux bénévoles des Restos du Cœur dans les locaux de l'Urssaf à Grenoble. Les salariés ont pu également faire un acte solidaire en donnant un ou plusieurs jours de congés de manière anonyme, pour des collègues qui rencontraient des situations personnelles difficiles.



EN NOVEMBRE...

La Caf adhère aux services de l'éco-organisme Valdelia

À la fin du mois, la Caf de l'Isère a adhéré aux services proposés par l'éco-organisme Valdelia, pour recycler son mobilier. Valdelia propose aux entreprises un service de collecte et de traitement de leur mobilier professionnel usagé, pour favoriser le réemploi et le recyclage du mobilier en fin de vie. L'objectif de réutilisation et de recyclage est fixé à hauteur de 75 %.

Valdelia a installé gracieusement sur les sites de la Caf, des bennes de collectes récupérées régulièrement par ses soins et dont le contenu est reconditionné pour le recyclage.

Ainsi, les espaces de stockage de la Caf sont libérés de matériel obsolète et le gaspillage des ressources est évité.



Parce que chaque action compte, trions ensemble !

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui a eu lieu du 16 au 24 novembre dans de nombreuses villes européennes, la Caf de l'Isère n'a pas manqué de rappeler que le tri au bureau, c'est tous les jours ! Mais elle a aussi mis en place une collecte de bouchons en plastique sur ses sites. Rappelons que ces petits bouchons sont non seulement recyclés, mais que leur revente permet aussi de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap.



Lancement du journal interne digital de la Caf de l'Isère

Avec l'arrivée des nouveaux outils collaboratifs Office 365, la Caf de l'Isère a vu une opportunité d'informer et de favoriser les échanges entre salariés sur divers sujets. En 2019, elle a lancé un journal digital d'entreprise.

Une des rubriques de ce journal est un réseau social d'entreprise, dédié au partage d'informations du type « bons plans ». Devant l'abondance d'informations à diffuser sur la mobilité durable, le groupe des référents développement durable de l'organisme a choisi d'utiliser ce fil de discussion pour communiquer de façon ludique auprès des salariés, et inciter au partage d'informations utiles pour les déplacements.

Chaque salarié est informé, et peut s'il le souhaite, promouvoir une information, une initiative ou un dispositif utile à tous ceux qui se déplacent. Il permet aussi d'ouvrir des dialogues sur cette thématique.



Perspectives

UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS À PARTIR DE 2020

En 2020, les organismes de Sécurité sociale abandonneront le dispositif plan cadre de développement durable, pour évoluer vers un référentiel de responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Une réelle transformation de la démarche institutionnelle, avec la bascule vers un référentiel commun, qui valorisera néanmoins les initiatives locales. Ce référentiel adoptera les principes de gouvernance de la norme internationale ISO 26000⁽¹⁾, et sera enrichi des objectifs développement durable fixés par les nations unies.

Aux quatre thématiques qui composaient déjà le plan cadre de développement durable, le référentiel RSO ajoutera « *l'implication sociétale de la Sécurité*

sociale dans les territoires ». Cette cinquième thématique reposera sur deux grands enjeux :

- adapter l'offre de services de proximité Sécurité sociale sur l'ensemble des territoires,
- renforcer l'implication sociétale des organismes de Sécurité sociale.

Il sera organisé autour de cinq engagements et quinze enjeux, avec des actions pouvant faire l'objet d'une mise en œuvre interbranche et inter-régimes de Sécurité sociale.

Les caisses nationales adapteront si nécessaire ce nouveau référentiel aux spécificités de leur branche, et élaboreront un schéma directeur. Les organismes devront ensuite mettre en œuvre cette démarche au niveau local.

(1) ISO 26000 est l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale.

CADRE DU RÉFÉRENTIEL RSO 5 ENGAGEMENTS – 15 ENJEUX – 31 OBJECTIFS

1 RENFORCER LA GOUVERNANCE RESPONSABLE

3 ENJEUX – 6 OBJECTIFS

- Enjeu N°1 Intégrer nos enjeux RSO dans les stratégies locales et nationales, en associant les parties prenantes
- Enjeu N°2 Améliorer l'efficacité du pilotage transverse
- Enjeu N°3 Sensibiliser et valoriser nos actions et nos résultats

2 PORTER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNE

3 ENJEUX – 6 OBJECTIFS

- Enjeu N°1 Veiller à l'équité de traitement et favoriser l'inclusion
- Enjeu N°2 Garantir la santé, la sécurité au travail et promouvoir la qualité de vie au travail
- Enjeu N°3 Veiller à l'employabilité tout au long de la vie professionnelle

3 RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

4 ENJEUX – 6 OBJECTIFS

- Enjeu N°1 Maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre
- Enjeu N°2 Poursuivre l'intégration des enjeux RSO dans la gestion du patrimoine immobilier
- Enjeu N°3 S'engager en faveur de la mobilité durable
- Enjeu N°4 Promouvoir une gestion durable des ressources

4 INTÉGRER LES ENJEUX RSO DANS LA STRATÉGIE ET LE PROCESSUS D'ACHAT

3 ENJEUX – 7 OBJECTIFS

- Enjeu N°1 Repenser l'achat et en faire un levier pour déployer l'économie circulaire
- Enjeu N°2 Contribuer par l'achat à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap
- Enjeu N°3 Promouvoir une relation fournisseur équilibrée et responsable

5 DÉVELOPPER NOTRE IMPLICATION SOCIÉTALE DANS LES TERRITOIRES

2 ENJEUX – 6 OBJECTIFS

- Enjeu N°1 Adapter l'offre de services de proximité Sécurité sociale sur l'ensemble des territoires
- Enjeu N°2 Renforcer l'implication sociétale des organismes de Sécurité sociale

Annexe

Suivi du plan d'actions local



	ENJEUX/OBJECTIFS	THÈMES D'INTERVENTION	NOMBRE D'ACTIONS À MENER	TAUX DE RÉALISATION
GOVERNANCE (Dont communication et implication dans la vie locale)	Inscrire le développement durable dans la culture de l'organisme	Acteurs du développement durable	1	100 %
	Inscrire le développement durable dans la culture de l'organisme	Communication interne	3	100 %
	Créer et maintenir une dynamique autour du développement durable		6	
	Dialoguer avec les acteurs locaux	Associations / Usagers	1	100 %
	Participer aux projets économiques et sociétaux locaux	Évènements	1	
RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNE	Promouvoir le principe de la diversité d'embauche	Handicap	2	100 %
		Recrutement	1	
	Faire de la formation un levier de promotion de la responsabilité sociale	Formation des agents en contact avec le public	1	
		Sensibilisation des managers	1	
	Assurer le bien-être au travail de tous les salariés	Accompagnement des personnels après une longue absence	2	100 %
		Écoute des personnels	2	
		Qualité de vie au travail	1	
		Reprise d'activité après une longue absence	1	
		Risques psychosociaux	1	
		Risques routiers	3	
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	Réduire l'impact des bâtiments et des activités sur l'environnement	Consommables informatiques	1	96,5 %
		Consommation de papier	4	
		Consommation d'eau	1	
		Énergie	1	
		Produits d'entretien	1	
		Tri des déchets	3	
	Favoriser la mobilité durable	Déplacements professionnels	11	96,5 %
		Plan de déplacement entreprise	6	
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE	Participer par l'achat à l'insertion des publics éloignés de l'emploi et des personnes en situation de handicap	Emploi	1	100 %
GLOBAL			57	98,2 %



3 rue des Alliés
38051 Grenoble cedex 9

0810 25 38 80
(Service 0,06€/min+prix appel)

www.caf.fr